#### **CONSEIL MUNICIPAL DE VIRECOURT**

## **SEANCE DU 18 Mars 2019 A 20 H 30**

## SOUS LA PRESIDENCE DE MR Yves THIEBAUT

## MAIRE DE LA COMMUNE DE VIRECOURT

# Conseillers présents :

Mmes Annie SAUGE, Isabelle WENDLING, Annette VOINOT, Yves THIÉBAUT, Jean-Louis MARIN, Philippe PERRIN,

# Absents excusés:

Mr Serge SAUGE,

Nombre de conseillers présents 06 sur 07, le Quorum est atteint.

## Est nommé secrétaire de séance : Jean-Louis Marin

# La convocation a été adressée le 11 Mars 2019 avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Présentation et vote du compte administratif 2018
- 2. Affectation du résultat 2018
- 3. Présentation et vote du budget 2019
- 4. Vote des 4 taxes
- 5. Désignation des dépenses fêtes et cérémonies (galettes, 11 novembre ...)
- 6. Demandes de subventions d'associations
- 7. Divers

## Information début de séance :

Le maire informe le conseil de la démission de madame VALLEE, motif pour des raisons personnelles.

## **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Jean-Louis MARIN.

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

### Investissement

Dépenses	Prévu :	311 101,00
	Réalisé :	301 208,84
	Reste à réaliser :	10 576,02
Recettes	Prévu :	311 101,00
	Réalisé :	257 153,59
	Reste à réaliser :	12 835,00

#### **Fonctionnement:**

Dépenses	Prévu :	271 061,83
	Réalisé :	174 923,24
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	533 523,66
	Réalisé :	527 833,74
	Reste à réaliser :	0,00

# Résultat de clôture de l'exercice

Investissement:	-44 055,25
Fonctionnement:	352 910,50
Résultat global :	308 855,25

# **AFFECTATION DES RESULTATS 2018:**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Yves THIEBAUT, Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

Considérant Qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** Sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

**Constatant** Que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de :	77 756,84
- un excédent reporté de :	275 153,66
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	352 910,50
- un déficit d'investissement de :	44 055,25

- un excédent des restes à réaliser de : 2 258,98

Soit un besoin de financement de : 41 796,27

**DÉCIDE** D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT 352 910,50

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 41 796,27

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 311 114,23

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 44 055,25

# Budget 2019

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 ·

#### Investissement

Dépenses 168 837,57 Recettes 166 578,59

## **Fonctionnement**

Dépenses 294 773,98 Recettes 583 254,23

Pour rappel, total budget:

<u>Investissement</u>

Dépenses 179 413,59 (dont 10 576,02 de RAR) Recettes 179 413,59 (dont 12 835,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses 294 773,98

Recettes 583 254,23

# **VOTE DES 4 TAXES:**

Taxe d'habitation 14.27%

Taxe foncière bâti 6.52%

Taxe foncière non bâti 10.32%

Cotisation foncière des entreprises 15.33%

Le Maire propose le maintien des taux

Le Conseil municipal décide de *Maintenir les taux* 

#### Compte fêtes et cérémonies :

Les dépenses suivantes seront affectées sur l'article 6232 :

- Galettes des anciens, célébration 11 novembre,

## Demande de subventions associations :

Le Maire présente les demandes de subventions reçues

- Le souvenir français : La commune de VIRECOURT assure la commémoration du 11 Novembre chaque année, sans la présence de porte-drapeau désigné, le conseil considère faire son devoir et n'accorde pas de subvention au souvenir Français
- Les sclérosés en plaques. Comme l'an passé le conseil n'accorde pas de subvention à cet organisme, les habitants étants sollicités par des campagnes nationales.
- Les voix du BAÎO le conseil municipal décide de ne pas accorder de subvention à cette association, mais dans la mesure de ses possibilité

accordera le prêt d'une salle voir une participation à l'achat d'un matériel pour le fonctionnement de l'association sur présentation de facture acquittée

# MISE EN PLACE PRELEVEMENT

« Considérant la nécessité d'élargir la palette de moyens de paiement à destination des usagers de la commune, le conseil municipal. Sur proposition de M le Maire, Après en avoir délibéré,

Adopte les modes de paiement *(par prélèvement automatisé sur compte bancaire et)* via internet par carte bancaire et prélèvement avec « PAYFIP » pour tous les titres éligibles, les factures d'ORMC des budgets de la commune,

Accepte la prise en charge des frais afférents de commissions bancaires pour PAYFIP qui seront prévus chaque année au budget de la commune, (Met en place un règlement financier communicable aux usagers pour ce qui concerne le prélèvement)"

#### **TARIFICATION**

Carte zone euro : 0,25 % du montant de la transaction + 0,05 € par opération. Montant inférieur ou égal à 20 € : 0,20 % du montant de la transaction + 0,03 € par opération.

Carte hors de la zone euro : 0,50 % du montant de la transaction + 0,05 € par opération

## **Divers**:

# Terrain à côté du parking de la Gare :

Le Maire avise le conseil de négociation engagées avec SNCF pour occuper ou acheter une parcelle contigüe au nouveau parking SNCF afin de pratiquer la vente de boissons croissants sandwich et de commerce de proximité à la sortie des trains (fréquentation actuelle plus de 500 voyageurs jour)

## Radars pédagogiques :

Les deux radars sont arrivés et seront installés prochainement (dés que la météo le permet et avant le dételage de la nacelle du tracteur), Messieurs MARIN et PERRIN se proposent d'assister l'ouvrier communal.

Noms	Prénoms	Signatures
MARIN	Jean Louis	
PERRIN	Philippe	
SAUGE	Annie	
THIEBAUT	Yves	
VOINOT	Annette	
WENDLING	Isabelle	